Image not found or type unknown

Réclamation sur outillage garantie

Par **vieilledent marc**, le **19/02/2018** à **17:06**

Bonjour ,
J ai acheté le 27 janvier 2018 chez Mr BRICOLAGE a UZES un compresseur a air.(260 euros) Le compresseur a servi en tout et pour tout 20 minutes .Le niveau d huile a baissé et s est répandue sur le compresseur.Je retourne chez le vendeur avec ma facture et mon ticket de caisse pour signaler le défaut. Je pensai qu il allait me remplacer le compresseur par un autre du même modèle. Pas question me dit le vendeur nous sommes obligés de renvoyer chez le constructeur. J insiste en disant que cela fait a peine trois semaine que je lui ai acheté et qu il avait très peu tourné.non seulement il ne veut rien savoir, mais de plus me présente un devis pour les éventuelles réparations,qu il me rembourserait si la panne ne venait pas d une mauvaise manipulation venant de ma part.vous comprendrez ma colère et mon insatisfaction. D'après vous,quel est votre avis ?
Cordialement

Madame, Monsieur,

Le (date), j’ai acheté dans votre magasin, un (désignez l’objet). Malheureusement, celui-ci est tombé en panne (décrivez les anomalies).

(1er cas) Malgré mes demandes, vous avez refusé de réparer cet appareil au titre de la garantie commerciale.

ou

(2e cas) À plusieurs reprises, vous avez repris l’appareil et effectué des réparations, mais celui-ci ne fonctionne toujours pas.

ou

(3e cas) Vous m’avez facturé des réparations ou des frais qui doivent être pris en charge au titre de la garantie commerciale.

En vertu de l'article 1103 du code civil, je vous mets en demeure :

(1er et 2e cas) soit de procéder à des réparations efficaces, soit d’effectuer un échange de l’appareil, conformément au contrat de garantie (citez l’article du contrat…).

ou

(3e cas) de me rembourser les frais engagés, soit (…) euros.

À défaut de solution amiable, je serai contraint(e) de demander l’application du contrat devant le tribunal compétent.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

(Signature) a peine trois semaines que j avais acheter

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés